

# meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet [www.meydia.org](http://www.meydia.org)

►► démocratie ◀

## Déplacements : enjeux et orientations



**L**es études prospectives à horizon 2025 menées sur la Région Urbaine Grenobloise montrent une augmentation inéluctable des déplacements liée à l'accroissement de la population. Cette augmentation du trafic sera néanmoins conditionnée par des choix majeurs comme la répartition des zones d'emploi dans toutes les composantes de la région urbaine ou le type de scénario retenu.

Dans les solutions envisagées, l'objectif doit rester de diminuer la part des véhicules personnels au bénéfice des autres modes de déplacements que sont les transports en commun et les modes doux (piétons et deux roues). Ceci est incontournable pour ne pas détériorer plus notre environnement.

Le Plan de Déplacement Urbain (PDU) qui avait été voté à la Métro en 2007 vient d'être annulé pour vice de forme suite à un recours qui posait des questions importantes sur le fond mais qui n'ont pas été jugées.

Ainsi, le débat sur la rocade nord est relancé. Des études ont montré que si elle est réalisée, les conditions d'accès à l'agglomération grenobloise ne vont pas

s'améliorer, notamment en raison d'une augmentation des voitures particulières. Il faut aussi s'interroger sur le coût de sa réalisation alors que les conditions de financement des collectivités locales ont changé. Avant de décider, il est donc indispensable que TOUS les enjeux et les éléments de choix soient disponibles à l'ensemble de la population.

Il faut maintenir le projet de tramway E : Le Fontanil - Grenoble - Meylan, projet que nous avons soutenu lors de la campagne municipale. MeyDIA participe par ailleurs au collectif pour le Tram5 qui propose la mise en place d'une solution de transports en commun de type tramway de Crolles à Grenoble sur la rive droite du Grésivaudan.

Notre dossier interne consacré aux déplacements traite de sujets propres à notre commune en donnant un coup de projecteur sur les modes alternatifs de déplacement. Et dans ce domaine il convient de rappeler que notre maire, Vice Présidente pour les modes doux de déplacement de 2001 à 2008 à la Métro n'a pas de grandes réalisations à son actif.

*Philippe Vauquois* ►

# Les déplacements

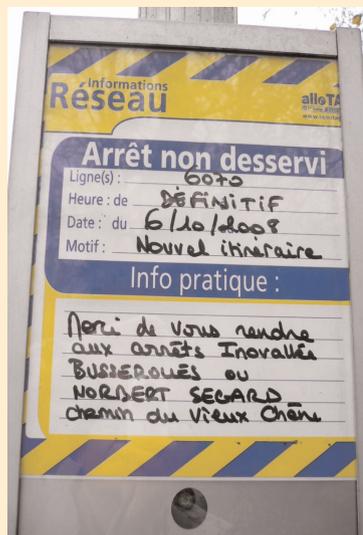
Ce dossier fait le point sur de nombreux sujets qui touchent à nos déplacements. Nous évoquons la politique menée sur les pistes cyclables et les dernières modifications apportées aux lignes de transport en commun mais énonçons aussi une liste de propositions afin d'organiser des déplacements de qualité dans le respect des exigences environnementales.

## Restructuration de la ligne 6070

La ligne Transisère 6070 qui relie Le Versoud via Inovalée à Montbonnot a fait l'objet d'une restructuration importante le 6 octobre 2008, suite à l'ouverture de la RD11M entre Inovalée Meylan et Inovalée Montbonnot. Désormais les bus ne circulent plus dans le bas Charlaix permettant aux

lieux de retrouver un peu de quiétude. Dommage que l'information due aux usagers ait été aussi parcimonieuse. Alors que les modifications du tracé de la ligne étaient connues, seules des affichettes manuscrites apposées sur les arrêts le lendemain de l'ouverture de la RD11M signalaient la suppression définitive des arrêts.

Manque de concertation également sur les décisions prises lors de la restructuration de la ligne qui entraîne la disparition de l'arrêt vieux chêne dans le sens Le Versoud - Montbonnot au grand dam des salariés de Schneider Electric et des entreprises voisines. Un des élus de Meydia a interpellé la mairie sur le sujet.



## Aller à l'école à pied et en groupe, super !

Les canadiens l'appellent "autobus pédestre", les anglais "walking bus", les français "Pedibus".

Mais de quoi s'agit-il ? Les enfants d'un quartier se rendent à leur école à pied encadrés par des adultes bénévoles suivant un itinéraire et des horaires précis élaborés en concertation avec la ville, les parents d'élèves et les écoles.

L'intérêt ? Sécuriser les abords des écoles et les cheminements piétons en diminuant le nombre de voitures aux entrées et sorties de classes ce qui réduirait aussi l'exposition des enfants aux polluants émis par les voitures.

En France, énormément de villes ont lancé de tels dispositifs ce qui apparaît pertinent quand on sait que la proportion de parents emmenant leurs enfants à l'école en voiture est passé de 10 % en 1983 à 40% en 2003, et ce, la plupart du temps pour un trajet inférieur à 1 km, soit environ 15 min de marche.

Il est urgent d'y réfléchir pour nos écoles meylanaises quand on observe la noria de voitures devant les écoles le matin par exemple. Et notamment parce qu'à la rentrée scolaire 2009 le regroupement des écoles Buclos et Grand Pré sur le seul groupe scolaire de Grand Pré va générer une augmentation du trafic automobile à Grand Pré.

## Vélo-bus, un duo gagnant

Le vélo est une composante essentielle d'une mobilité durable dans les villes. Nul besoin de rappeler son utilité et son efficacité économique, environnementale et énergétique pour les déplacements en milieu urbain comme un élément essentiel de l'intermodalité.



Mais un des freins à l'utilisation couplée vélo-bus c'est le risque de vol.

C'est ainsi que des abris vélos sécurisés à arceaux aux terminus des lignes de bus, par exemple ligne 31 à Maupertuis

ou ligne 9 à La Détourbe seraient bien utiles et font actuellement défaut.

## Bon et mauvais points ...

**Bon point** pour la prise en compte des demandes de la direction et du médecin du travail de France Telecom R&D, entreprise d'Inovallée qui récla-



maît depuis plusieurs années un cheminement piéton accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Et ce, pour permettre à ces salariés handicapés de se rendre de leur travail au restaurant d'entreprise situé quelques centaines de mètres plus loin sur le chemin du Vieux Chêne. Le chemin piéton, beaucoup trop pentu et en mauvais état, était impraticable pour une personne en fauteuil roulant.

Les travaux mis en route il y a quelques semaines ont permis la création d'un trottoir surélevé, longeant la chaussée et parfaitement accessible aux PMR. Le chemin piéton, situé en contrebas, a lui aussi été sécurisé par la création de marches d'escalier à l'endroit le plus pentu où se produisaient régulièrement des chutes. Le passage piéton au niveau du rond-point a été équipé de bandes tactiles au sol très utiles aux personnes mal-voyantes.

**Mauvais point** pour l'absence de ralentisseurs efficaces sur le chemin de Bérivière malgré des demandes réitérées des habitants car la vitesse des voitures reste souvent excessive sur cette voie pourtant très empruntée par les piétons et les vélos.



*Chemin de Bérivière*

## Une navette pour se déplacer dans la commune

L'importance des petits parcours dans la mobilité générale est bien connue : un quart des déplacements en milieu urbain ne dépasse pas un kilomètre et la moitié deux kilomètres. Pourtant, les petits déplacements qui constituent un enjeu environnemental important par l'utilisation de la voiture qu'ils génèrent, sont peu pris en compte. Sachant que la consommation d'énergie augmente avec le départ à froid des moteurs, l'utilisation de ce transport pour un petit trajet est de ce point de vue critiquable surtout lors des allers-retours (étude de l'observatoire social de Lyon).

Nous avons porté ce projet dans notre programme pendant la campagne municipale : nous souhaitons engager la réflexion sur un projet de navette pour faciliter les déplacements sur la commune, desservant les services publics et les équipements de la ville, qui permettraient les achats quotidiens ou l'accompagnement des enfants aux activités le mercredi.

Des villes ont mis en œuvre ce type de transport : navette gratuite Clamibus à Clamart, navettes électriques à Avignon. A quand la prise en compte par notre maire de nos propositions ?

## Le trolleybus, nous sommes pour !

Le trolleybus roule sur pneumatiques et est moins bruyant que le bus. Sa conduite est plus douce aux accélérations. Ses avantages écologiques rejoignent ceux du tramway. Son entretien est moins coûteux que le bus et sa durée de vie deux fois plus longue.

Plusieurs villes ont réimplanté ce type de locomotion urbain sur d'an-

ciennes lignes, avec succès, comme à Lyon. Des modèles européens perfectionnés sont maintenant sur le marché.

Il est urgent de lancer une étude pour la remise en service des trolleybus qui desservait notre commune sur les lignes 31 et 32. Les installations sont restées en bon état.

Nous demandons que notre municipalité porte ce projet auprès de l'agglomération.

## Pistes cyclables, le bilan de bientôt huit années de présence de l'équipe Tardy à la tête de la Mairie de Meylan

Mme Tardy n'a eu de cesse de répéter qu'elle et son équipe ont "*respecté à la fois l'environnement meylanais en renforçant son caractère de ville nature et en développant les modes de transports doux, tout en veillant au caractère économique de la commune*" - extrait du programme de campagne des dernières élections municipales. Le constat est pourtant assez différent. On peut mettre à son actif :

1. La reprise de la piste cyclable le long de l'avenue de Verdun, depuis la rue des Aiguinards jusqu'au carrefour avec l'Avenue de Chamrousse. Cette reprise a été faite dans le cadre des travaux liés à la modification de la ligne 6020.

2. La création de la piste cyclable le long de l'Allée de la pharmacie, même si le dimensionnement paraît un peu disproportionné par rapport au nombre de cyclistes l'empruntant régulièrement.

Ces travaux ont été réalisés avec des financements extérieurs à la ville de Meylan : le Syndicat Mixte des Transports en Commun pour la ligne 6020 et la Métro qui prend en charge les nouvelles pistes cyclables pour l'allée de la Pharmacie.

En matière de création de l'offre, l'appréciation est **peut mieux faire**. Et elle est **médiocre** dès lors qu'on étudie le bilan de l'équipe Tardy en matière d'entretien, car l'entretien des pistes cyclables est à la charge de la commune.

Pourtant, voici ce qui est écrit dans le document du Plan Local de Déplacement (PLD) de la ville de Meylan - 2004-2012 : "*Il existe des marges de manœuvre importantes pour promouvoir l'usage des modes doux*". Les habitants de Meylan étaient donc en droit de s'attendre à mieux.

Meylan dispose certes d'un réseau de pistes cyclables parmi les plus denses de l'agglomération. Pour autant, faute d'entretien, certaines de ces pistes deviennent dangereuses comme celle qui relie le stade de football au chemin de la Taillat par le collège : revêtement abîmé, soulevé par des racines... Un marquage des **points noirs** de cette piste a été réalisé il y a maintenant plusieurs années. Les traces de peinture de marquage sont en train de disparaître, pas les points noirs.

Et sur ce point, il est noté dans l'analyse faite dans le PLD dès 2004 : "Le réseau reste de plus insuffisamment valorisé (entretien, jalonnement, promotion des pratiques)."

Enfin, que dire d'une Municipalité qui se dit préoccupée par le développement de l'usage du vélo : "*le Projet d'Aménagement et de Développement Durable prévoit de valoriser les modes de déplacements alternatifs : modes doux et transports en commun. Désormais, tout accroissement de la mobilité s'effectuera à leur profit*". - extrait du dossier PLU 2006. Une municipalité qui laisse construire la RD11M, inaugurée en octobre dernier, sans piste cyclable car elle ne sera goudronnée qu'en 2010 sur un budget Métro ?



RD11M sans piste cyclable

# En direct du terrain



▶▶▶ interview ◀◀◀

**MeyDIA a rencontré Antoine JAMMES, habitant de Meylan, vice-président de l'ADTC, Association pour le Développement des Transports en Commun, des voies cyclables et piétonnes ([www.adtc-grenoble.org](http://www.adtc-grenoble.org))**

**MeyDIA :** *les agglomérations de plus de 100 000 habitants doivent mettre en place un Plan de Déplacements Urbains (PDU). Votre association a-t-elle pris part à l'élaboration du PDU 2007 - 2012 adopté en juillet 2007 ?*

**A.J. :** Notre association a participé aux réunions du comité de pilotage pendant la phase d'élaboration du PDU et nous avons critiqué le concept multi-modal intégrant la rocade Nord. Nous sommes intervenus pendant l'enquête publique. Nous avons déposé un recours en annulation auprès du tribunal administratif car notre objectif est de faire remplacer le PDU actuel par un PDU sans rocade Nord.

**MeyDIA :** *Le tribunal administratif vient d'annuler la délibération adoptant le PDU. Dans ce contexte, le PDU alternatif présenté par votre association revient sur le devant de la scène.*

**A.J. :** En effet, il y a un an, l'ADTC publiait un PDU alternatif car nous estimions que le PDU qui avait été voté ne répondait pas aux véritables enjeux en matière de déplacements sur notre agglomération. Nous voulions montrer que d'autres solutions existent pour résoudre les problèmes de déplacements actuels, pour améliorer la qualité de vie des habitants de la région grenobloise et pour diminuer l'impact sanitaire de la pollution.

**MeyDIA :** *Pouvez-vous nous présenter quelques-unes des propositions de ce PDU alternatif en ciblant notamment celles qui concernent les Meylanais ?*

**A.J. :** En priorité, je dirai que l'argent que le Conseil Général de l'Isère veut investir dans le projet Rocade Nord doit être transféré sur le projet de ligne de tramway Le Fontanil-Grenoble-Meylan pour une réalisation à court terme. En effet à ce jour, aucun engagement financier ni échéancier rendus publics ne permettent d'affirmer que le tramway sera en 2014 à Meylan.

**MeyDIA :** *Les autres propositions ?*

**A.J. :** A la demande de la mairie de Meylan, nous avons réalisé il y a quelques années un diagnostic sur l'état

des pistes cyclables. Les pistes cyclables de Meylan sont maintenant relativement anciennes et pour certaines en mauvais état. Aucune suite n'a été donnée à notre rapport. Il ne s'agit pas seulement d'encourager les déplacements à vélo, il faut entretenir le réseau des pistes cyclables.

**MeyDIA :** *Sur Meylan, nous avons Inovalée, zone d'activité économique qui génère des flux de circulation importants. Quelle est la position de l'ADTC pour gérer les déplacements de tous ces salariés ?*

**A.J. :** Nous soutenons les Plans de Déplacement Entreprise (PDE). Il s'agit d'un plan mis en place par l'employeur pour inciter les salariés de l'entreprise à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport moins polluants. Cela passe par diverses mesures dont l'incitation à l'usage des transports en commun, grâce à une participation financière de l'entreprise au coût d'un abonnement mensuel ou annuel. Une étude de la Chambre de commerce de Grenoble montre que dans 50 entreprises de l'agglomération où a été mis en place un PDE, la part modale de l'automobile a diminué de 15%. C'est un résultat encourageant !

**MeyDIA :** *Vos propositions concernant les transports en commun ?*

**A.J. :** Nous avons à maintes reprises soulevé la question de la priorité aux feux des bus. Qu'en est-il sur Meylan ? Je pense en particulier aux lignes 6020 et 31. Il nous semble que la mairie de Meylan doit faire pression sur le SMTC pour que la priorité aux feux devienne une réalité et que les temps de transport en bus puissent concrètement être améliorés.

Nous réclamons la construction d'un pont sur l'Isère entre Meylan et le Campus universitaire pour la ligne 6070, lui évitant ainsi d'emprunter la Rocade Sud et permettant un circuit plus direct et plus fiable. Cela permettrait aussi de préparer l'arrivée de la ligne de tram D.

*(suite en dernière page)*

## En direct du terrain (suite)

**MeyDIA** : Dans vos propositions vous évoquez la création de passerelles piétons cycles, l'augmentation massive de la capacité de stationnement vélo.

**A.J.** : L'installation d'abris vélos à arceaux doit être poursuivie, comme c'est le cas actuellement sur une partie de ligne 6020 (avenue de Verdun).

Une passerelle sur l'Isère pour aller de la gare de Gières à Meylan réduirait considérablement les temps de déplacements des salariés qui se rendent sur Inovallée.

**MeyDIA** : L'ADTC a réalisé en septembre 2008 une enquête par questionnaires auprès des usagers de la 6020. Les principales conclusions de cette enquête ?

**A.J.** : Les usagers de la 6020 mettent d'abord en avant l'irrégularité des horaires (bus en retard ou en avance) et le fait que les bus à certaines heures sont souvent pleins, du coup les chauffeurs ne s'arrêtent plus aux arrêts suivants. Le détour par la Carronnerie fait perdre du temps, il n'y a pas de correspondance avec les TGV et puis aussi, même si cela concerne moins les Meylanais, est soulevé le problème de la tarification au-delà de Meylan. Nous venons de refaire une enquête semblable auprès des usagers de la 6070. Nous sommes en train de synthétiser les réponses.

**MeyDIA** : Le mot de la fin ?

**A.J.** : Le conseil général engage la démarche de concertation préalable sur la rocade nord. Vous connaissez notre opposition totale à ce projet. Nous appelons chacun à participer à cette concertation préalable en demandant qu'un véritable scénario alternatif soit étudié et comparé avec le scénario actuellement étudié. Cela permettrait à chacun de prendre une position en toute objectivité sur ce sujet des déplacements. Or ce débat démocratique nous est refusé systématiquement depuis plusieurs années...

## Rocade Nord

Du 15 novembre 2008 au 15 janvier 2009, une concertation préalable est organisée sur le projet.

Un dossier de concertation et un registre seront à votre disposition dans les locaux de l'Hotel de Ville de Meylan.

Deux sites rassemblent des informations sur le projet :

[www.rocade-nord.fr](http://www.rocade-nord.fr)

[www.rocade-nord.org](http://www.rocade-nord.org)

## Réunion publique MeyDIA

Joli succès d'audience lundi 24 novembre à la soirée organisée à la maison des Buclos par notre association sur un sujet tellement d'actualité : "*Crise financière, crise économique, crise sociale : quels diagnostics et quelles réponses ?*"



Une salle pleine, beaucoup de questions à notre intervenant économiste et au sortir de la soirée, une mobilisation renforcée dans les esprits, pour que nous, citoyens, puissions peser sur les décisions qui engagent nos vies !

MeyDIA vous donne rendez-vous sur son site [www.meydia.org](http://www.meydia.org) pour consulter les actualités, nous faire part de vos observations, nous questionner par le biais du courrier des lecteurs.



31, chemin des Villaux  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
[www.meydia.org](http://www.meydia.org)

Directeur de la publication :  
Philippe Vauquois

Adhérez à **meydia**

(24 € par an - 38 € pour un couple)

Nom   
Adresse